

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS

POSTE DE LA MRC D'ABITIBI
DE LA SÛRETÉ DU QUÉBEC

DU 1^{ER} AVRIL 2015 AU 31 MARS 2016



MOT DU DIRECTEUR DE POSTE



C'est avec plaisir que je vous présente le rapport annuel d'activités du poste de la MRC d'Abitibi de la Sûreté du Québec pour l'année 2015-2016. Conformément à nos engagements ainsi qu'aux priorités dégagées par le Comité de sécurité publique (CSP), nous avons poursuivi le déploiement de nos actions dans l'ensemble du territoire afin d'offrir une desserte de qualité et répondant aux principales préoccupations de sécurité publique.

Dans la réalisation de l'ensemble de nos interventions, nous sommes engagés et déployons les ressources requises afin d'optimiser la qualité de nos services et poursuivre l'amélioration de notre performance organisationnelle. Afin de réaliser notre mission, nous maintenons une implication au sein de notre collectivité et un partenariat avec les différents organismes, institutions et municipalités de notre belle et grande MRC, afin d'offrir une qualité de service et maintenir le sentiment de sécurité de nos citoyens.

Le présent rapport contient notamment les activités réalisées en lien avec les priorités locales, les statistiques reliées à la sécurité routière, aux règlements municipaux, aux événements criminels et au traitement des cartes d'appel.

Ce rapport et ses résultats vous permettront de mieux connaître nos réalisations, d'apprécier la desserte policière au sein de notre MRC et d'assurer le suivi de la performance des services de la Sûreté du Québec.

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke. The number '9176' is written in small black ink at the end of the signature.

Lieutenant Bruno Drouin

Directeur

Voici les priorités locales identifiées par le CSP pour l'année 2015-2016 et le bilan des activités réalisées.

Priorité 1 : Prévention et interventions auprès de la « clientèle jeunesse » dans une stratégie globale adaptée aux besoins locaux et évolutifs, incluant en priorité l'application du programme PIMS élargie à l'ensemble du milieu de vie de cette clientèle.

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS	COMMENTAIRES	NB ACTIVITÉS
Opérations de surveillance lors du transport des autobus scolaires.	En fonction du plan de travail des équipes de patrouille, mensuellement un minimum de 10 opérations a été demandé.	—
Opérations de surveillance lors des déplacements d'étudiants dans les secteurs scolaires.	En fonction du plan de travail des équipes de patrouille, mensuellement un minimum de 25 opérations a été demandé.	—
Opérations de surveillance du respect du travail des brigadiers scolaires.	En fonction du plan de travail des équipes de patrouille, mensuellement un minimum de 10 opérations a été demandé.	—
Visite préventive d'une « maison des jeunes » et rencontre de la clientèle et intervenant.	En fonction du plan de travail des équipes de patrouille, mensuellement un minimum de 10 visites a été demandé.	—
Présence préventive lors d'un attroupement ou événement scolaire, social, sportif ou culturel impliquant la « clientèle jeunesse ».	En fonction du plan de travail des équipes de patrouille, mensuellement un minimum de 10 visites a été demandé.	—
Application du programme d'interventions en milieu scolaire (PIMS).	<i>Considérant le retour à l'application intégrale du programme par un membre patrouilleur, les réalisations seront compilées à l'aide de l'outil spécifique au programme et résumé dans la section « interventions en milieu scolaire » du présent rapport annuel.</i>	—
Activité « policier d'un jour » ou « journée carrière » en collaboration avec un établissement scolaire.	En partenariat avec la commission scolaire Harricana et les établissements d'enseignement, dans le cadre d'une démarche structurée d'immersion en milieu de travail et d'orientation de choix de carrière, le poste de la MRC d'Abitibi a accueilli des étudiants afin de réaliser une présentation du métier policier et une immersion en milieu de travail.	10

Priorité 2 : Sécuriser le réseau routier par nos interventions dans le périmètre urbain des municipalités, aux endroits stratégiques et aux sites *accidentogènes* au sein de la MRC d'Abitibi.

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS	COMMENTAIRES	NB ACTIVITÉS
Opérations cinémomètre dans les zones de 50 km/h et 70 km/h.	En fonction du plan de travail des équipes de patrouille, mensuellement un minimum de 25 opérations a été demandé aux membres patrouilleurs. Pour la présente période, 1452 interventions ont été effectuées en lien avec la vitesse au sein des municipalités.	1452
Opérations cinémomètre dans les zones scolaires (30 km/h).	En fonction du plan de travail des équipes de patrouille, mensuellement un minimum de 5 opérations a été demandé aux membres patrouilleurs.	—
Opérations de surveillance du port de la ceinture de sécurité.	En fonction du plan de travail des équipes de patrouille, mensuellement un minimum de 15 opérations a été demandé aux membres patrouilleurs. Pour la présente période, 243 interventions ont été effectuées en lien avec le non-port de la ceinture.	243
Opérations de surveillance de l'utilisation du cellulaire au volant.	En fonction du plan de travail des équipes de patrouille, mensuellement un minimum de 15 opérations a été demandé aux membres patrouilleurs. Pour la présente période, 96 interventions ont été effectuées en lien avec l'utilisation du cellulaire au volant.	96
Opérations de surveillance du respect des traverses pour piétons.	En fonction du plan de travail des équipes de patrouille, mensuellement un minimum de 5 opérations a été demandé aux membres patrouilleurs. Pour la présente période, 103 interventions ont été effectuées en lien avec la priorité / traverse de piétons.	103
Opérations de surveillance du respect des arrêts obligatoires.	Pour la présente période, 94 interventions ont été effectuées en lien avec le non-respect d'un arrêt obligatoire.	94
Opérations de surveillance du respect des feux de circulation et du virage à droite au feu rouge.	Pour la présente période, 106 interventions ont été effectuées en lien avec le non-respect d'un feu de circulation.	106

Opérations de surveillance du respect des stationnements pour personnes handicapées, débarcadère du transport adapté, stationnement de nuit et aux endroits interdits.	Pour la présente période, 122 interventions ont été effectuées en lien avec le non-respect d'un stationnement.	122
Barrages statiques de contrôle de la conduite d'un véhicule sous l'influence de l'alcool ou de drogue.	En fonction du plan de travail des équipes de patrouille, mensuellement un minimum de 5 barrages statiques a été demandé aux membres patrouilleurs.	—
Patrouilles ciblées de contrôle de la conduite d'un véhicule sous l'influence de l'alcool ou de drogue.	En fonction du plan de travail des équipes de patrouille, mensuellement un minimum de 10 patrouilles de détection a été demandé aux membres patrouilleurs.	—
Interventions ciblées en sécurité routière en lien avec la particularité de la mobilité de la main-d'œuvre des industries majeures.	En fonction du plan de travail des équipes de patrouille, mensuellement un minimum de 10 opérations a été demandé aux membres patrouilleurs.	—
Interventions ciblées en sécurité routière sur les causes spécifiques de collisions au « site accidentogène SIA 36 » (Amos, secteur nord-ouest).	En fonction du plan de travail des équipes de patrouille, mensuellement un minimum de 10 opérations a été demandé aux membres patrouilleurs.	—
Interventions ciblées en sécurité routière sur les causes spécifiques de collisions au « site accidentogène SIA 31 » (Amos, secteur centre-ville).	En fonction du plan de travail des équipes de patrouille, mensuellement un minimum de 10 opérations a été demandé aux membres patrouilleurs.	—
Interventions ciblées en sécurité routière sur les causes spécifiques de collisions au « site accidentogène SIA 51 » (réseau routier, Barraute).	En fonction du plan de travail des équipes de patrouille, mensuellement un minimum de 5 opérations a été demandé aux membres patrouilleurs.	—
Interventions ciblées en sécurité routière sur les causes spécifiques de collisions aux « sites accidentogènes SIA 21 et 22 » (route 111, Trécesson et Launay).	En fonction du plan de travail des équipes de patrouille, mensuellement un minimum de 10 opérations a été demandé aux membres patrouilleurs.	—
Interventions ciblées en sécurité routière en fonction de la « période accidentogène » / jeudi et vendredi entre 12h00 et 20h00.	En fonction du plan de travail des équipes de patrouille, mensuellement un minimum de 10 opérations a été demandé aux membres patrouilleurs.	—

Priorité 3 : Appliquer les 4 principes directeurs de « police communautaire » afin de maximiser le sentiment de sécurité de la population, le partenariat avec les institutions et organismes ainsi que le rapprochement avec la population.

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS	COMMENTAIRES	Nb ACTIVITÉS
Présences, interventions et rencontres dans les parcs et lieux d'attroupements afin de lutter contre les méfaits, la consommation d'alcool et maintenir l'ordre public.	En fonction du plan de travail des équipes de patrouille, mensuellement un minimum de 10 présences a été demandé aux membres patrouilleurs.	—
Présences, interventions et rencontres de citoyens dans le cadre d'un festival ou événement social, communautaire ou sportif.	Dans une approche préventive et communautaire, en fonction des activités communiquées et inscrites au « calendrier communautaire », il est privilégié d'assurer une patrouille adaptée et de rencontrer les participants lors des événements, rassemblements ou festival dans l'ensemble de la MRC d'Abitibi.	—
Présences, interventions et rencontres de citoyens sur un site de villégiature, un site touristique, un camping ou une marina.	En fonction du plan de travail des équipes de patrouille, mensuellement un minimum de 10 présences a été demandé aux membres patrouilleurs.	—
Patrouille à pied de quartier ou d'un secteur résidentiel afin de rencontrer les citoyens, développer une relation de confiance, donner des conseils de prévention et répondre aux demandes.	En fonction du plan de travail des équipes de patrouille, mensuellement un minimum de 5 patrouilles à pied a été demandé aux membres patrouilleurs.	—
Présences, interventions et rencontres de la « clientèle cible des aînés » dans un endroit ciblé ou lors d'un événement social, communautaire ou sportif.	En fonction du plan de travail des équipes de patrouille, mensuellement un minimum de 5 présences à pied a été demandé aux membres patrouilleurs.	—
Patrouille à pied de secteur ou visite d'un établissement commercial afin de rencontrer les employés, développer une relation de confiance, donner des conseils de prévention et répondre aux demandes.	En fonction du plan de travail des équipes de patrouille, mensuellement un minimum de 5 présences à pied a été demandé aux membres patrouilleurs.	—
Présences, interventions et rencontres à proximité et dans les établissements licenciés afin d'appliquer la LIMBA, prévenir la commission d'infraction et maintenir la paix et le bon ordre.	En fonction du plan de travail des équipes de patrouille, mensuellement un minimum de 10 présences à pied a été demandé aux membres patrouilleurs.	—

Présences, interventions et rencontres de contrevenants en lien avec la particularité locale et problématique de consommation abusive d'alcool et/ou reliée au phénomène d'itinérance.	Cette activité est travaillée quotidiennement dans le cadre de la patrouille régulière.	—
En réponse à une problématique identifiée, appliquer l'approche de résolution de problème par la mise en œuvre de mesures préventives et la réalisation d'activités répressives ciblées (ASRP).	Cette activité est réalisée au besoin, lorsqu'une problématique nécessite un travail en partenariat dans le cadre d'une approche stratégique en résolution de problème.	1
Communication auprès d'un regroupement de commerçants ou OPS CONTACT en prévention à un phénomène criminogène ponctuel.	Cette activité de communication et de prévention est réalisée au besoin, afin de prévenir la commission d'infractions similaires en lien à un phénomène criminogène.	—
Présence et service d'ordre afin d'assurer la sécurité du réseau de transport dans le cadre d'une activité sociale, culturelle, sportive ou d'une festivité.	Cette activité est réalisée au besoin, en partenariat et concertation avec les organismes concernés et en fonction des activités sur le territoire de la MRC.	—
Présence et service d'ordre afin d'assurer la sécurité du réseau de transport dans le cadre d'une manifestation ou d'un rassemblement populaire.	Cette activité est réalisée au besoin, en partenariat et en concertation avec les organismes concernés et en fonction des activités sur le territoire de la MRC.	—
Présence préventive ou participation afin d'assurer la sécurité lors d'une activité de financement ou d'une cause humanitaire.	Cette activité est réalisée au besoin, en partenariat et en concertation avec les organismes concernés et en fonction des activités sur le territoire de la MRC.	—
Échange ou participation à une rencontre, table de travail ou comité en collaboration fonctionnelle avec un organisme, une institution, une municipalité ou un ministère.		—
Rencontre ou participation à une activité de presse avec les médias locaux ou régionaux.		—
Application du « Projet Tandem », travail en concertation, collaboration et soutien auprès du service de police de Pikogan ou un autre corps de police autochtone.	En fonction du plan de travail des équipes de patrouille, mensuellement un minimum de 10 rencontres opérationnelles a été demandé aux membres patrouilleurs. Une saine communication et un excellent partenariat sont maintenus avec le corps de police autochtone de la communauté de Pikogan.	—

Priorité 4 : Optimiser notre offre de service, assurer une présence stratégique et moderniser notre modèle de desserte policière afin de répondre aux besoins de sécurité publique en évolution au sein des municipalités de la MRC d'Abitibi.

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS	COMMENTAIRES	NB ACTIVITÉS
Présence stratégique et desserte policière au sein des municipalités de La Motte, St-Mathieu, Ste-Gertrude-Manneville et Preissac (secteur 1).	En fonction du plan de travail des équipes de patrouille, mensuellement un minimum de 60 heures de patrouille du secteur a été demandé aux membres patrouilleurs. Nous maintenons une présence adaptée, des interventions et une desserte policière dans l'ensemble des secteurs de la MRC d'Abitibi.	—
Présence stratégique et desserte policière au sein des municipalités de St-Félix, St-Dominique, Berry, Trécesson, Launay et TNO Guyenne-Lac Chicobi (secteur 2).	En fonction du plan de travail des équipes de patrouille, mensuellement un minimum de 60 heures de patrouille du secteur a été demandé aux membres patrouilleurs. Nous maintenons une présence adaptée, des interventions et une desserte policière dans l'ensemble des secteurs de la MRC d'Abitibi.	—
Présence stratégique et desserte policière au sein de la ville d'Amos (secteur 3).	Notre modèle de desserte policière et nos interventions s'adaptent aux besoins spécifiques, aux activités et événements dans le secteur urbain de la ville d'Amos.	—
Présence stratégique et desserte policière au sein des municipalités de La Corne, Landrienne, St-Marc (secteur 4).	En fonction du plan de travail des équipes de patrouille, mensuellement un minimum de 60 heures de patrouille du secteur a été demandé aux membres patrouilleurs. Nous maintenons une présence adaptée, des interventions et une desserte policière dans l'ensemble des secteurs de la MRC d'Abitibi.	—
Présence stratégique et desserte policière au sein des municipalités de Champneuf, Rochebaucourt, La Morandière, Barraute et TNO Despinassy (secteur 5).	En fonction du plan de travail des équipes de patrouille, mensuellement un minimum de 60 heures de patrouille du secteur a été demandé aux membres patrouilleurs. Nous maintenons une présence adaptée, des interventions et une desserte policière dans l'ensemble des secteurs de la MRC d'Abitibi.	—

DEMANDES PONCTUELLES DES ÉLUS ET DES CITOYENS

Voici les demandes ponctuelles des élus et des citoyens qui ont été adressées à la Sûreté au cours de la dernière année.

DESCRIPTION DES DEMANDES	ACTION* (V, T, C)	NB REQUÊTES	COMMENTAIRES	NB ACTIVITÉS
Berry : Circulation de quads sur la voie publique et application de la loi sur les véhicules hors route, dans le secteur du camping du lac Berry.	C	1	Début le 25 mai 2015, suite à une décision de la direction du poste MRC. Les patrouilleurs ont effectué 1 patrouille en quads et 12 patrouilles ciblées en véhicule en lien avec cette requête. Fin de la requête le 7 septembre 2015.	13
Amos : Vitesse dans une zone de 50 km/h sur la rue Germain (impact du développement résidentiel « domaine Belle-vie »).	C	1	Début le 26 mai 2015, suite à une demande d'une citoyenne résident dans ce secteur résidentiel. Les patrouilleurs ont effectué 3 opérations cinémomètre en lien avec cette requête. Aucune infraction constatée. Fin de la requête le 20 juillet 2015.	3
Amos : Vitesse dans les entrées dans la zone de 50 km/h du secteur St-Maurice.	C	1	Début le 28 mai 2015, suite à une demande d'un élu de la ville résidant dans ce secteur. Les patrouilleurs ont effectué 5 opérations cinémomètre en lien avec cette requête. Aucune infraction constatée. Fin de la requête le 10 août 2015.	5
Amos : Vitesse à l'entrée de la ville dans la zone de 50 km/h, route 395 Nord.	C	1	Début le 28 mai 2015, suite à une demande d'un élu de la ville. Les patrouilleurs ont effectué 9 opérations cinémomètre en lien avec cette requête. Les interventions ont contribué à améliorer la situation. Fin de la requête le 10 août 2015.	9
Amos : Sécurité des piétons et respect de la signalisation à l'intersection de la rue Principale et de la 1 ^e Avenue (centre-ville).	C	1	Début le 7 juillet 2015, suite à une demande d'un citoyen. Les patrouilleurs ont effectué 7 opérations en lien avec cette requête. Les interventions ont contribué à améliorer la situation. Fin de la requête le 1er décembre 2015. Cette situation demeure travaillée en fonction des assignations quotidiennes des superviseurs de relève.	7
Trécesson : Circulation de quads sur la voie publique et application de la loi sur les véhicules hors route, dans le secteur La Ferme et lac Beauchamp.	C	1	Début le 28 juillet 2015, suite à une demande de la directrice générale de la municipalité. Les patrouilleurs ont effectué 7 opérations en lien avec cette requête. Aucune infraction constatée. Fin de la requête le 31 octobre 2015.	7
Landrienne : Atroupements et méfaits au bâtiment et installations de la patinoire municipale.	C	1	Début le 28 juillet 2015, suite à une demande d'un élu de la municipalité. Les patrouilleurs ont effectué 10 opérations en lien avec cette requête. Quelques personnes interpellées et sensibilisation afin de prévenir ce type de délits. Fin de la requête le 8 mars 2016. Poursuite d'une attention particulière dans le cadre des patrouilles régulières.	10
Trécesson : Atroupements, consommation d'alcool et méfaits sur le site de l'Arboretum.	C	1	Début le 28 septembre 2015, suite à une demande de la directrice générale de la municipalité. Les patrouilleurs ont effectué 8 patrouilles préventives en lien avec cette requête. Quelques personnes interpellées et sensibilisation afin de prévenir ce type de délits. Fin de la requête le 7 décembre 2015.	8
Amos : Patrouille préventive en lien avec la présence de seringues contaminées abandonnées dans un parc public et le secteur de l'école primaire Christ-Roy.	C	1	Début le 7 octobre 2015, suite à une demande du directeur de l'école primaire Christ-Roy, monsieur Steve Marquis. Les patrouilleurs ont effectué 8 patrouilles préventives. Suite à la première visite, aucune seringue ne fut récupérée par la suite. Le 28 octobre 2015, rencontre de différents intervenants et orientation dans le cadre d'une approche stratégique en résolution de problème. Les mesures mises en œuvre en complément aux présences policières ont permis de diminuer cette problématique. Fin de la requête le 7 décembre 2015. Poursuite d'une attention particulière dans le cadre des patrouilles régulières.	8

Amos : Requête en lien avec le non-respect de la réglementation municipale, notamment en lien avec l'occupation illégale d'endroits publics et commerciaux en lien à l'itinérance.	T	Début le 7 mars 2016, suite à une demande d'un citoyen. Les patrouilleurs ont effectué 7 interventions en lien avec cette requête. Démarches avec Clair Foyer considérant une situation de santé mentale et L'Accueil au niveau des services sociaux offerts. Cette requête demeure en traitement.	7
--	---	--	---

*LÉGENDE

(V) en validation : Requêtes reçues et en période d'évaluation afin de confirmer si elles sont fondées ou non et si elles nécessitent des interventions spécifiques.

(T) en traitement : Requêtes validées et fondées pour lesquelles des activités sont effectuées afin de régler la problématique visée (ex. : patrouilles, surveillances, radar, etc.)

(C) clos : Requêtes qui sont résolues suite à des activités effectuées ou qui sont non fondées.

PRÉVENTION

Toujours en réponse aux besoins et aux réalités locales, les postes de la Sûreté tiennent des activités de prévention dans l'ensemble des municipalités qu'elle dessert, c'est-à-dire des mesures proactives et non pénales, qui ont pour but spécifique de réduire la criminalité en agissant sur les facteurs qui la déterminent, sur les circonstances et l'environnement dans lequel sont commis les délits.

La grande majorité des activités de prévention se tiennent au quotidien, dans le cadre des interventions de l'ensemble des patrouilleurs.

Voici les principales activités de prévention réalisées au cours de la dernière année :

Activités de prévention réalisées au cours de l'année

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS	COMMENTAIRES	Nb ACTIVITÉS
Clinique de vérifications de sièges d'auto pour enfants	En date du 13 juin 2015, participation à l'activité de « vérifications de sièges d'auto pour enfants Canadian Tire » à Amos.	1
Conférences au sujet de l'intimidation auprès d'étudiants en milieu scolaire.	En date du 1 ^{er} octobre, dans le cadre de la « semaine contre l'intimidation et la violence », en partenariat avec une psychoéducatrice et une travailleuse sociale, conférences de prévention effectuées par l'agente Vanessa Bédard. Rencontre des groupes de niveau secondaire 1, 2 et 3 ainsi que le groupe d'adaptation de la Polyvalente Natagan de Barraute.	4
Vérification de sièges d'auto pour enfants.	En date du 13 et 14 octobre, en partenariat avec le « CPE les petits Élans » rencontre des parents, conseils de prévention et vérification de la conformité des sièges d'auto pour enfants.	2
Activités de prévention contre le vol dans véhicule.	Entre le 1 ^{er} et le 7 novembre 2015, dans le cadre de la « semaine de la prévention de la criminalité » et en lien direct avec une problématique actuelle, les membres patrouilleurs ont réalisé quatre activités de prévention de masse par la distribution de dépliants en lien avec le vol dans véhicule. Les activités se sont déroulées dans les espaces de stationnements de « place centre-ville Amos », dans le secteur centre-ville ainsi que trois épiceries grande surface au sein de la ville d'Amos.	5
Conférence préventive auprès de personnes âgées.	En date du 30 novembre, rencontre planifiée aux « Jardins du patrimoine » d'Amos et conférence de prévention effectuée par le Sergent Tommy Vigneault. Rencontre d'environ 30 personnes et discussion au sujet de la maltraitance.	1
Prévention en lien avec la sécurité à motoneige.	La fin de semaine du 22 au 24 janvier 2016, les patrouilleurs ont effectué des visites de restaurants, relais et lieux de rassemblement de motoneigistes afin d'effectuer de la prévention en lien avec la vitesse dans les sentiers ainsi que la conduite sous l'influence d'alcool ou de drogues.	9
Visites préventives de commerces	Entre le 4 et le 8 mars, l'agente Carole Bergeron a effectué une visite préventive de 24 commerces au sein des municipalités Barraute, Preissac, Trécesson, Landrienne, La Corne, St-Marc, St-Félix, Launay, La Morendière ainsi que la ville d'Amos. Prévention ciblée suite à une série de trois vols qualifiés dans des commerces de la ville d'Amos. Les commerces potentiels pour ce type de crime ont été sensibilisés.	24

Conférence préventive auprès de personnes âgées.	En date du 29 mars, rencontre planifiée d'un groupe de personnes âgées dans la municipalité de St-Mathieu et conférence de prévention effectuée par l'agente Audrey Fortin. 20 personnes âgées furent rencontrées.	1
Conférences au sujet de l'intimidation auprès d'étudiants en milieu scolaire.	En date du 30 et 31 mars, conférences de prévention dans le cadre du programme « Gang de choix » effectuées par l'agent Vincent Laroche. Rencontre de 46 étudiants de deux classes de 6 ^e année à l'école St-Viateur.	2

La Sûreté est actuellement en négociation avec l'Association des policières et policiers provinciaux du Québec (APPQ) relativement au renouvellement du contrat de travail de ses membres. Pendant la durée de ces négociations, le personnel d'encadrement des postes de la Sûreté a mis en place une méthode alternative de collecte d'information des activités policières. Conséquemment, et bien que les activités continuent d'être réalisées sur le terrain, il sera difficile de comparer les statistiques antérieures des postes avec celles qui sont et seront collectées et analysées pendant l'application des moyens de sensibilisation par les membres de l'APPQ.

La Sûreté du Québec s'est formellement engagée dans une approche professionnelle de type communautaire.

Cette philosophie de travail comprend les cinq grands principes suivants :

- La présence familière;
- La qualité de services;
- Le partenariat;
- La consultation de la clientèle;
- La résolution de problèmes.

Cette section présente les principales activités réalisées par l'approche de police de proximité.

Présence familière et parrainage

À la Sûreté du Québec, la présence familière s'exprime par le parrainage des municipalités.

Voici les principales activités de parrainage (rencontres et échanges avec les acteurs-clés) réalisées par nos membres cette année. Ces activités sont en lien avec les priorités locales identifiées par notre CSP.

DESCRIPTION	COMMENTAIRES	NB ACTIVITÉS
Parrainage des municipalités de la MRC d'Abitibi.	Au cours de la dernière année, nous avons apporté des changements à notre modèle de parrainage et notre offre de service demeure évolutive. Nous maintenons des interventions, contacts et échanges privilégiés auprès des 19 municipalités ou TNO de notre MRC. De plus, notre modèle s'adapte aux besoins spécifiques au milieu urbain de la ville d'Amos et inclut une relation privilégiée avec la direction et les différents services de la MRC d'Abitibi.	—

Résolution de problème

L'approche stratégique en résolution de problèmes (ASRP) permet d'associer des incidents autrement traités un par un, d'en dégager une compréhension globale et de rechercher des solutions durables, le tout en ayant recours aux partenaires et aux ressources des milieux affectés par des problématiques communes.

Voici les incidents traités par l'approche stratégique en résolution de problème au cours de la dernière année :

DESCRIPTION ET COMMENTAIRES
En date du 28 octobre, participation à une rencontre multidisciplinaire dans une approche stratégique de résolution de problème afin d'intervenir sur une problématique de présence de seringues souillées dans et à proximité de la cour de l'école Youville Christ-Roy. Rencontre tenue à la demande de la direction de l'établissement scolaire. Partenaires impliqués : CISSAT, MRAR, CSH, ville d'Amos, pharmacies locales. En mesure transitoire, ouverture d'une requête et patrouille active de détection à cet endroit par les membres patrouilleurs. Les interventions et mesures prises ont amélioré la situation mais nous demeurons à l'affût afin de maintenir la sécurité des citoyens et détecter tout déplacement de cette problématique.

Activités communautaires réalisées au cours de l'année

DESCRIPTION ET COMMENTAIRES
Les 5 et 6 juin 2015, présence communautaire et patrouilles ciblées afin de maintenir la paix et le bon ordre dans le cadre du « 2 ^e Festival de musique country de l'Abitibi-Témiscamingue » au complexe sportif d'Amos.
Les 5 et 6 juin 2015, présence communautaire et patrouilles préventives dans le cadre du « Relais pour la vie » sur la piste d'athlétisme d'Amos.
Le 6 juin 2015, présence communautaire et patrouilles ciblées afin de maintenir la paix et le bon ordre dans le cadre de « l'Après-bal » des finissants de la polyvalente de La Forêt d'Amos au complexe sportif d'Amos.
Le 8 juin 2015, dans une approche communautaire et un objectif de rapprochement avec la jeunesse, visite du poste de police de la MRC d'Abitibi par un groupe de la garderie, rencontre et conseils de prévention et explications sur le métier policier.
Les 11 et 12 juin 2015, dans une approche communautaire et un objectif de rapprochement avec la jeunesse, visites ponctuelles et rencontres d'étudiants et de membres du personnel enseignant dans le cadre du « mondial du soccer » de l'école secondaire La Calypso d'Amos.
Le 13 juin 2015, dans une approche communautaire et un objectif de rapprochement avec la jeunesse, présence préventive, conseils de sécurité et participation au service d'ordre dans le cadre d'une randonnée à vélo du Club Optimiste de Barraute.
Les 13 et 14 juin 2015, dans une approche communautaire et un objectif de rapprochement avec la jeunesse, visites ponctuelles et rencontres de parents et d'enfants dans le cadre de la « Fête des enfants Amos Toyota » au complexe sportif d'Amos.

Du 2 au 4 juillet 2015, présence communautaire et patrouilles ciblées afin de maintenir la paix et le bon ordre dans le cadre de « L'Estival Rotary Desjardins » d'Amos.
Du 9 au 12 juillet 2015, présence communautaire, patrouille nautique, kiosque de prévention et patrouilles ciblées afin de maintenir la paix et le bon ordre dans le cadre du « Festival H2O » d'Amos. Le 12 juillet, collaboration au service d'ordre dans le cadre du « marathon H2O Express » d'Amos. Cet événement fait partie des festivités régionales d'envergure en Abitibi-Témiscamingue.
Du 22 au 25 juillet 2015, participation au service d'ordre lors de départs d'épreuves au sein de notre MRC dans le cadre du « Tour de l'Abitibi 2015 » avec Val-d'Or comme ville hôte.
Du 31 juillet au 2 août 2015, présence communautaire et patrouilles ciblées afin de maintenir la paix et le bon ordre dans le cadre de « l'Exposition agricole régionale de l'Abitibi » à St-Félix-de-Dalquier.
Du 6 au 9 août 2015, présence communautaire et patrouilles ciblées afin de maintenir la paix et le bon ordre dans le cadre du « Festival FÉE de l'Abitibi-Témiscamingue » à Amos.
Le 15 août 2015, présence communautaire et patrouille préventive dans le cadre de « La Route du terroir » à La Motte.
Le 22 août, présence communautaire et patrouille préventive dans le cadre du « Défi contre-courant » à Preissac.
Le 22 août 2015, présence communautaire, patrouille nautique et patrouille préventive dans le cadre du « tournoi de pêche Aventures Harricana » à la base Figury de St-Mathieu-d'Harricana.
Le 23 août 2015, présence communautaire et collaboration au service d'ordre dans le cadre du « 20 ^e cyclo-dons et marché-dons de la Maison du Bouleau blanc » sur le réseau de transport entre Amos et Landrienne.
Du 28 au 30 août 2015, présence communautaire et patrouilles préventives dans le cadre de l'activité « Champignons en fête » à St-Mathieu-d'Harricana.
Le 29 août 2015, présence communautaire et participation au service d'ordre dans le cadre du « 100 ^e commémoratif Spirit lake » à Trécesson.
Du 4 au 7 septembre 2015, présence communautaire et patrouilles ciblées afin de maintenir la paix et le bon ordre dans le cadre de la « 28 ^e Foire du camionneur » à Barraute. Cet événement fait partie des festivités régionales d'envergure en l'Abitibi-Témiscamingue.
Les 11 et 12 août 2015, présence communautaire et patrouille préventive dans le cadre des « Festivités Champêtres » à St-Marc-de-Figury.
Le 12 septembre 2015, présence communautaire et patrouille préventive dans le cadre de la compétition de camion 4X4 le « Festibouette » à Trécesson.
Le 12 septembre 2015, présence communautaire et participation au service d'ordre dans le cadre de l'activité sportive « 9 ^e Marchons, courons à Trécesson », secteur La Ferme.
Le 31 octobre 2015, dans le cadre de la soirée d'Halloween, patrouille préventive des différentes municipalités de la MRC. Partenariat avec les pompiers, ambulanciers, agents des services correctionnels et étudiants en techniques policières du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue.
Le 5 novembre 2015, suite à une planification par le membre PIMS, rencontre amicale de hockey cosom entre neuf policiers du poste de la MRC d'Abitibi et treize étudiants de l'école secondaire La Calypso d'Amos. Activité de rapprochement avec la jeunesse et discussion préventive sur différents sujets.
Le 11 novembre, participation à une activité de presse à titre de partenaire dans le cadre du lancement de la campagne de financement des « Paniers de Noël 2015 – Coop IGA » pour l'ensemble de la MRC d'Abitibi.
Du 17 au 27 novembre 2015, en partenariat avec la polyvalente de la Forêt, dans le cadre d'une démarche structurée d'immersion en milieu de travail et d'orientation de carrière, le poste de la MRC d'Abitibi a accueilli 10 étudiants de 5 ^e secondaire pour une présentation du métier policier et une demi-journée en milieu de travail.
Le 21 novembre 2015, dans un objectif humanitaire et de rapprochement avec la communauté, participation à la campagne des « Paniers de Noël 2015 - Coop IGA ». Partenariat avec les pompiers, agents des services correctionnels, ambulanciers, transport adapté et étudiants en techniques policières du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue.
Le 26 novembre 2015, présence communautaire en milieu scolaire et présentation du métier policier au groupe de la maternelle de l'école primaire de Launay.
Le 5 décembre 2015, dans une approche communautaire et un objectif de rapprochement avec la jeunesse, visite du poste de police de la MRC d'Abitibi par un groupe de jeunes, rencontre et conseils de prévention et explications sur le métier de policier.
Le 21 janvier 2016, suite à une planification par le membre PIMS, partie amicale de volleyball impliquant quatre policières du poste de la MRC d'Abitibi et les étudiantes de l'équipe de volleyball niveau benjamine du Mouvement Kodiak. Activité de rapprochement avec la jeunesse et discussion préventive sur différents sujets.
Le 28 janvier 2016, dans une approche communautaire et un objectif de rapprochement avec la jeunesse, visite de deux installations de la garderie Arlequins et Colombine, rencontre des groupes, conseils de prévention et discussion sur le métier de policier.
Du 10 au 14 février 2016, dans un objectif communautaire et de rapprochement avec la communauté, présence active dans le cadre des activités du « 53 ^e Tournoi national Midget d'Amos ».
Du 26 au 28 février 2016, dans un objectif communautaire et de rapprochement avec la communauté, présence active dans le cadre des activités familiales de la « Magie des neiges d'Amos ».
Le 12 mars 2016, dans une approche humanitaire et communautaire, participation de 4 membres policiers du poste de la MRC d'Abitibi à l'activité de financement « Défi ski 12 heures de Leucan » au Mont-Vidéo de Barraute.
Du 17 au 20 mars 2016, dans un objectif communautaire et de rapprochement avec la communauté, présence active dans le cadre des activités d'un « Tournoi de hockey autochtone » regroupant 52 équipes de différentes communautés autochtones.

STATISTIQUES OPÉRATIONNELLES

Cette section est consacrée aux statistiques de:

- Sécurité des réseaux de transport;
- Règlements municipaux;
- Cartes d'appel;
- Criminalité;

Les résultats qui vous sont présentés dans cette section vous permettront tout particulièrement d'évaluer la performance de la Sûreté au cours de la dernière année.

Afin de mettre en perspective ces données et d'en analyser l'évolution, vous pourrez également les comparer avec la moyenne des quatre dernières années.

De plus, afin d'en faciliter l'analyse, ces données vous sont présentées à l'aide de deux types de graphiques.

Chacun des graphiques de type histogramme indique les résultats pour les cinq dernières années. Une ligne trace la moyenne des quatre dernières années.

Ces graphiques permettent aussi de situer les résultats de la dernière année par rapport à la **zone d'écart normal**. L'écart normal est calculé à partir de la moyenne des différences entre les données de chacune des années, avec la moyenne des quatre dernières années. Visuellement, il s'agit de la zone comprise entre les lignes « écart + » et « écart - ». Les résultats qui s'écartent de cette zone méritent une attention particulière du CSP.

Des graphiques de type « pointe de tarte » accompagnent également des histogrammes afin d'illustrer plus précisément la répartition des catégories de types d'événement plus préoccupants.

Notez que les données de cette section concernent l'ensemble du territoire couvert par les effectifs du poste MRC d'Abitibi. Les résultats pour chacune des municipalités vous sont présentés en annexes.

Tableau 1 Nombre de collisions et d'interventions couvertes sur le territoire excluant le réseau autoroutier, s'il y a lieu

		Année courante	Moyenne des 4 dernières années
Collisions	Collisions mortelles	5	4
	Collisions avec blessés graves	5	1
	Collisions avec blessés légers	121	131
	Autres collisions avec blessés	7	9
	Collisions matérielles	606	686
	Sous-total :	744	830
Interventions	Avertissement nautique	52	140
	Capacités affaiblies	83	70
	Autres crimes	163	150
	Constats provinciaux	1 890	2 044
	Constats municipaux	3 325	2 366
	AVVR	175	120
	Avertissement	1 258	1 108
	Sous-total :	6 946	5 997

Collisions

Le tableau des collisions permet de constater une amélioration du bilan routier au cours de l'année courante. En effet, un total de 744 collisions a été couvert, soit une baisse de 86 collisions par rapport au nombre moyen de collisions des quatre dernières années.

L'amélioration la plus marquante se situe au niveau des collisions matérielles. Au sein de la MRC d'Abitibi, 606 collisions matérielles ont eu lieu, ce qui représente une baisse de 80 par rapport aux années précédentes.

Au niveau des collisions mortelles, 5 collisions ont été couvertes soit une hausse de 1 par rapport à la moyenne des quatre dernières années.

Notons enfin que les collisions avec blessés graves sont stables. Nous ne devons pas considérer la moyenne des 4 dernières années puisqu'aucun blessé grave n'a été répertorié avant 2014.

Interventions

Le nombre d'interventions en sécurité routière a de nouveau connu une amélioration au cours de l'année courante. Les policiers de la MRC ont procédé à 6946 interventions. Il s'agit d'une progression de 949 par rapport à la moyenne des quatre dernières années.

Au niveau des constats d'infraction provinciaux, 1890 constats ont été émis, soit un recul de 154 par rapport à la moyenne des quatre dernières années.

Au niveau des constats d'infraction municipaux, 3325 constats ont été émis, soit une progression de 959 par rapport à la moyenne des quatre dernières années. Cette amélioration s'explique en partie par l'ensemble des interventions réalisées dans le cadre de la priorité du Comité de sécurité publique qui consiste à *sécuriser le réseau routier dans le périmètre urbain des municipalités et aux endroits stratégiques de la MRC d'Abitibi*, incluant différents projets locaux d'interventions ciblées et l'engagement des membres patrouilleurs.

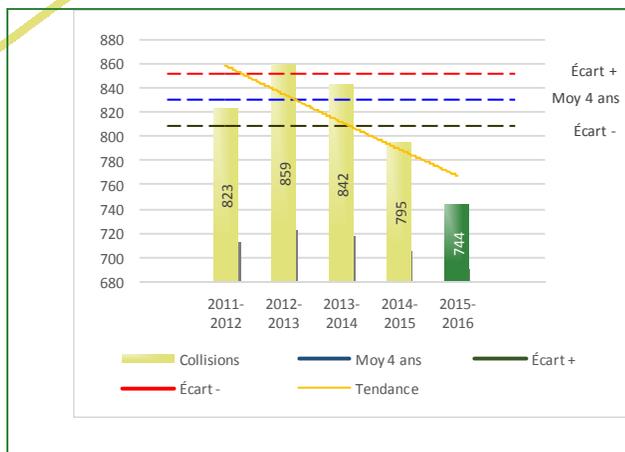
Quant aux infractions de capacités de conduite affaiblies, 83 dossiers ont été ouverts, soit une progression de 13 par rapport à la moyenne des quatre dernières années. Précisons que de ce nombre, nous sommes intervenus dans 22 dossiers relativement à la capacité affaiblie par les drogues.

Au niveau des autres crimes, 163 dossiers ont été réalisés, ce qui représente une progression de 13 par rapport à la moyenne des quatre dernières années.

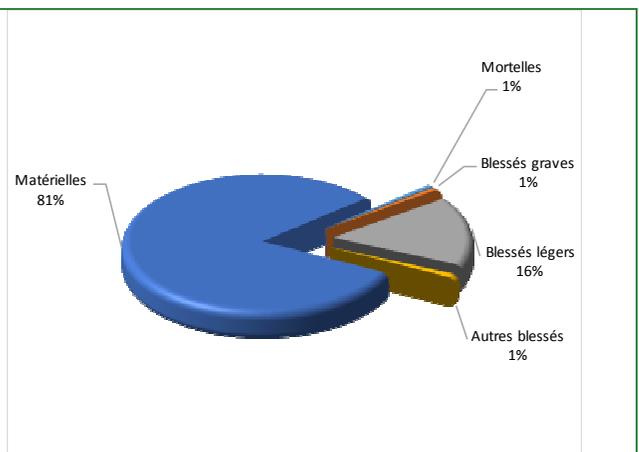
Les avis de vérification d'un véhicule routier sont au nombre de 175, soit une progression significative de 55 par rapport à la moyenne des quatre dernières années.

Évolution du nombre de collisions et d'interventions au cours des dernières années

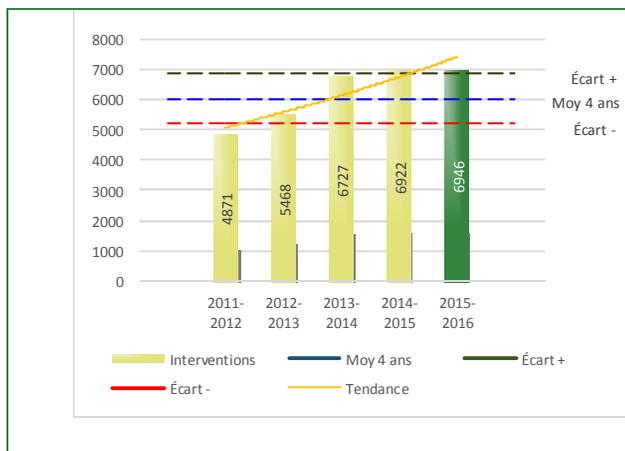
Graphique 1 : Collisions



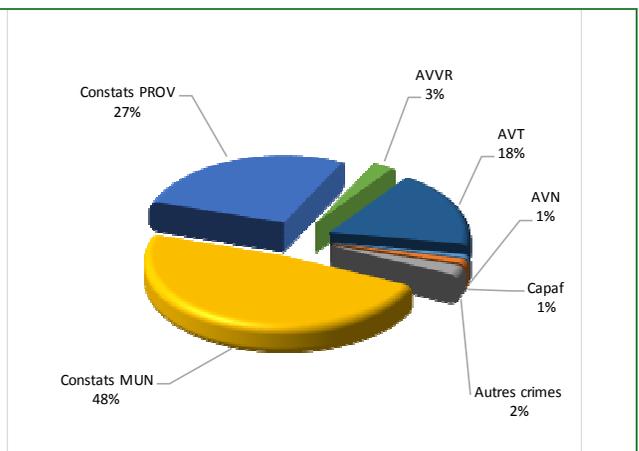
Graphique 2 : Catégories de collisions



Graphique 3 : Interventions



Graphique 4 : Catégories d'interventions



Le graphique 1 des collisions nous permet de constater que le nombre de collisions de cette année est inférieur au nombre moyen de collisions depuis les quatre dernières années. De plus, cet écart se situe en dessous de l'écart moyen.

Nous constatons également que la tendance du nombre de collisions par rapport aux dernières années est à la baisse.

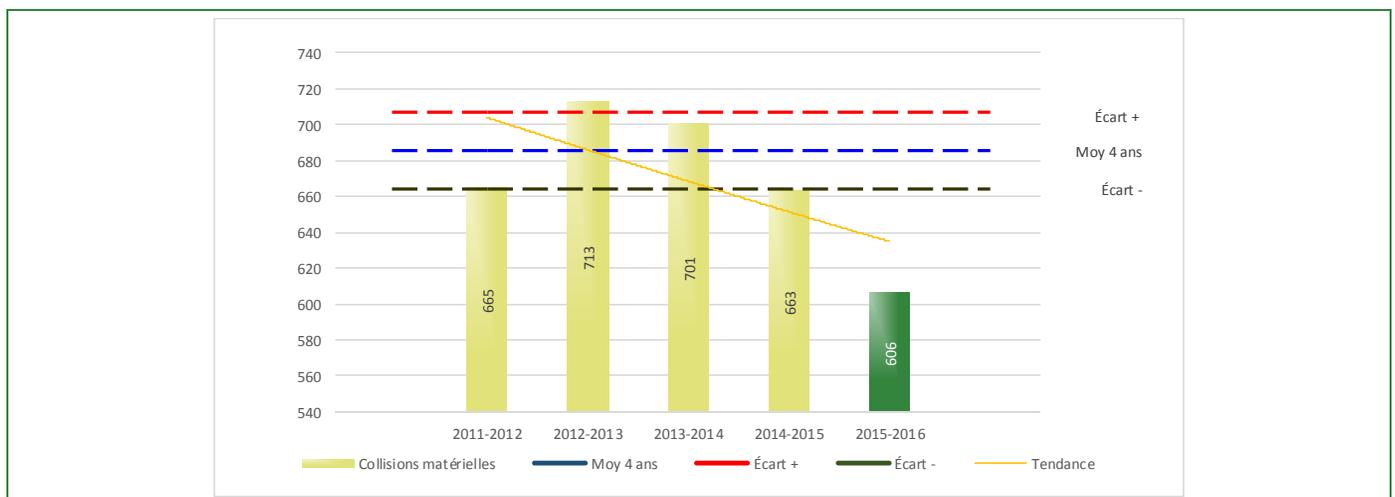
Le graphique 2 démontre que les collisions avec blessés représentent 18% des collisions survenues au cours de l'année.

Le graphique 3 des interventions démontre qu'il y a augmentation du nombre moyen d'interventions depuis les quatre dernières années. De plus, cet écart se situe au-dessus de la zone d'écart moyen.

Nous constatons également que la tendance du nombre d'interventions par rapport aux dernières années est à la hausse.

Le graphique 4 démontre que les constats municipaux sont la catégorie d'interventions la plus fréquente cette année.

Graphique 5 : Collisions matérielles au cours des dernières années



Ce graphique présente l'évolution du nombre de collisions avec dommages matériels. Il s'agit de la donnée de sécurité des réseaux de transport dont nous voulions suivre l'évolution cette année afin de suivre son évolution suite aux actions stratégiques mises en œuvre en lien aux causes, lieux et périodes accidentogènes. Nous constatons que le nombre de 606 collisions matérielles cette année est inférieur au nombre moyen de 686 depuis les quatre dernières années et démontre une amélioration continue pour ce type de collisions. Cet écart se situe nettement en dessous de la zone d'écart moyen.

Règlements municipaux

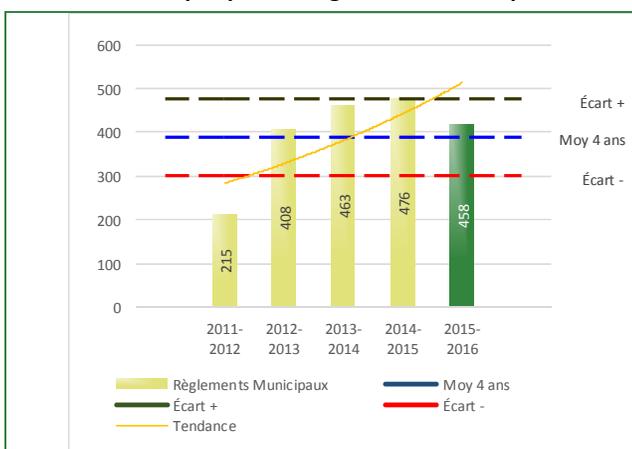
Tableau 2 Nombre de constats émis pour infractions aux règlements municipaux sur le territoire

Domaine	Année courante	Moyenne des 4 dernières années
1) Alarmes	58	45
2) Vente	2	1
3) Circulation	197	201
4) Paix, bon ordre et sécurité publique	177	125
5) Nuisance	24	20
Total :	458	391

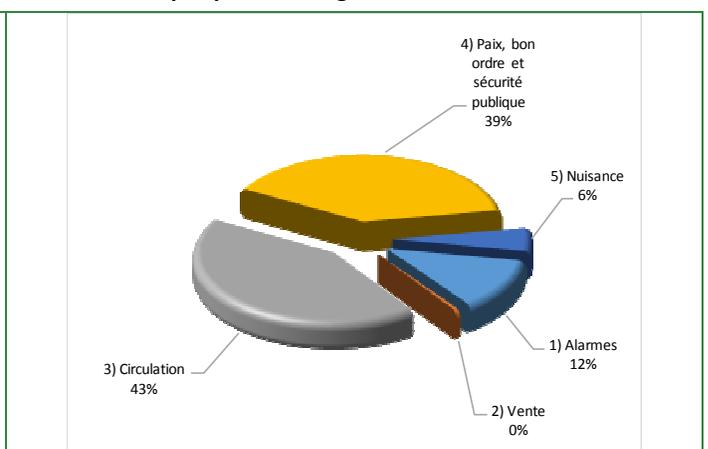
Nous constatons au tableau 2 que le nombre de constats émis pour des infractions aux règlements municipaux a connu une augmentation au cours de la dernière période. Les policiers ont émis un total de 458 constats. Il s'agit d'une progression de 67 en comparaison à la moyenne des quatre dernières années.

Évolution du nombre de constats émis pour infraction aux règlements municipaux pour l'année courante

Graphique 6 : Règlements municipaux



Graphique 7 : Catégories d'interventions



Le graphique 6 illustre que le nombre de constats municipaux émis cette année est supérieur au nombre moyen de constats émis depuis les quatre dernières années. De plus, cet écart se situe au-dessus de l'écart moyen.

Cartes d'appel

Tableau 3 Nombre de cartes d'appel sur le territoire au cours de l'année

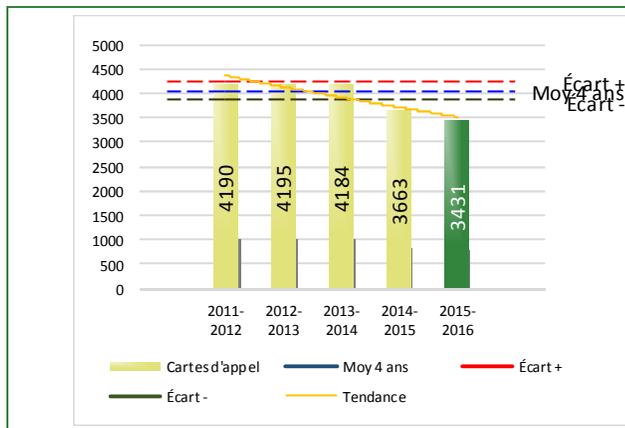
	Année courante		Moyenne des 4 dernières années	
Priorité 1	1 256		2 545	
Priorité 2	1 761		1 221	
Priorité 3	414		292	
Total :	3 431		4 058	
	Nb	%	Nb	%
Alarmes	391	11%	469	12%

Le tableau 3 des cartes d'appel trace le portrait des données de l'année courante par catégories. Nous observons que le nombre de cartes d'appel pour les alarmes a diminué de 78 par rapport à la moyenne des 4 dernières années. Quant au nombre de cartes d'appel pour les priorités 1, il a diminué de 1289 par rapport à la moyenne des quatre dernières années.

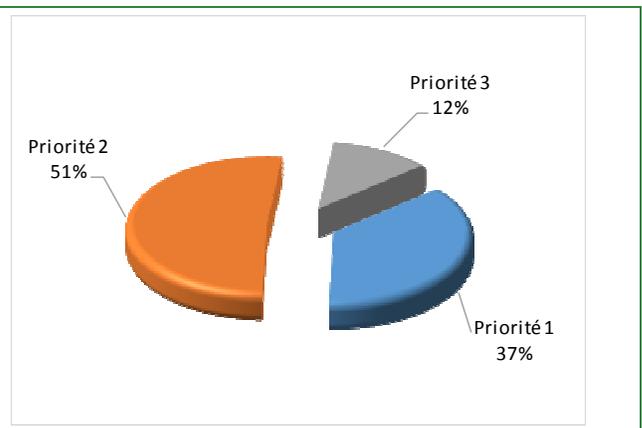
Mise en garde : La modernisation du système de gestion des appels a modifié la manière dont les données relatives aux cartes d'appels sont traitées entraînant, de façon temporaire, une petite diminution de leur nombre pour l'année courante et la difficulté d'obtenir un comparatif réel avec les quatre dernières années. De plus, ce nouveau système a modifié significativement le niveau de priorité de certains types d'appels ce qui entraîne des variantes importantes avec les années antérieures.

Évolution du nombre de cartes d'appel au cours des dernières années

Graphique 8 : Nombre de cartes d'appel



Graphique 9 : Types de priorité de cartes d'appel



Le graphique 8 illustre la fluctuation du nombre total de cartes d'appel au cours des cinq dernières années. On constate que le nombre total de cartes d'appel enregistrées pour cette période se situe en dessous de la moyenne ainsi que de la zone d'écart moyen.

Le graphique 9 nous indique que les cartes d'appel de priorité 2 sont les plus nombreuses à être enregistrées pour cette année. Ce niveau de priorité regroupe les demandes d'intervention policière suite à un événement non urgent et dans une forte proportion pouvant être planifiées par prise de rendez-vous.

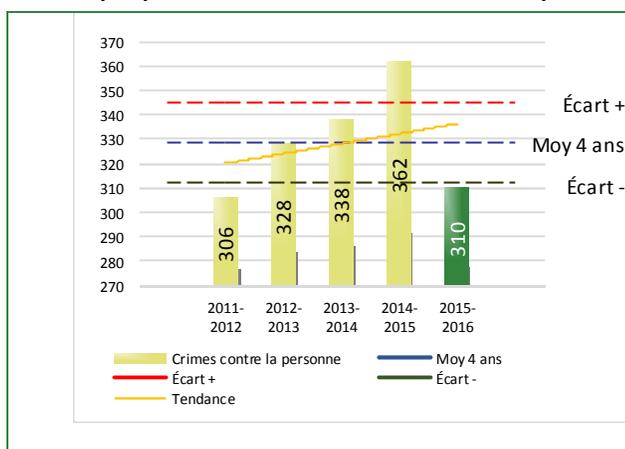
La criminalité

Tableau 4 Nombre de crimes contre la personne sur le territoire au cours de l'année

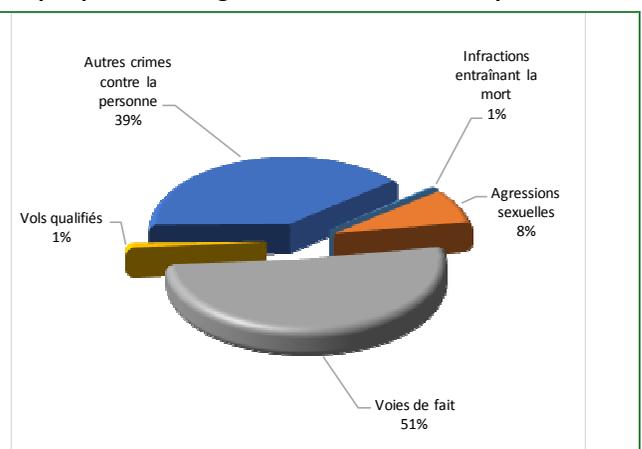
	Année courante	Moyenne des 4 dernières années
1000- Crimes contre la personne		
Infractions entraînant la mort	1	1
Agressions sexuelles	25	25
Voies de fait	159	161
Vols qualifiés	4	2
Autres crimes contre la personne	121	145
Crimes contre la personne :	310	334

Évolution du nombre de crimes contre la personne au cours des dernières années

Graphique 10 : Nombre de crimes contre la personne



Graphique 11 : Catégorie de crimes contre la personne



Le graphique 10 présente le nombre de crimes contre la personne au cours des cinq dernières années. On constate que la donnée de cette année se situe en dessous de la moyenne ainsi que de la courbe de la ligne de l'écart moyen. On observe également que la courbe de la tendance pour ce type de crime connaît une baisse, après avoir maintenu une tendance ascendante au cours des dernières années. Le nombre de crimes contre la personne a connu une baisse significative au cours de la dernière année. Cependant, à l'exception des *autres crimes contre la personne*, ils sont très similaires avec la moyenne des 4 dernières années.

Le graphique 11 nous spécifie le nombre d'événements pour chacune des catégories des crimes contre la personne. On remarque alors que les voies de fait sont de nouveau le type de crimes le plus fréquent pour cette année.

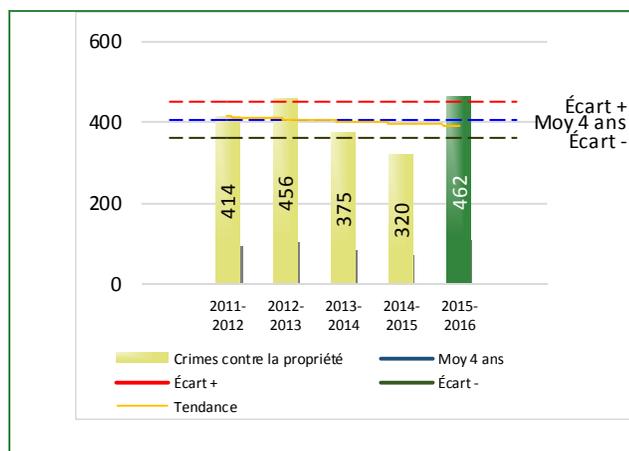
Tableau 5

Nombre de crimes contre la propriété sur le territoire au cours de l'année

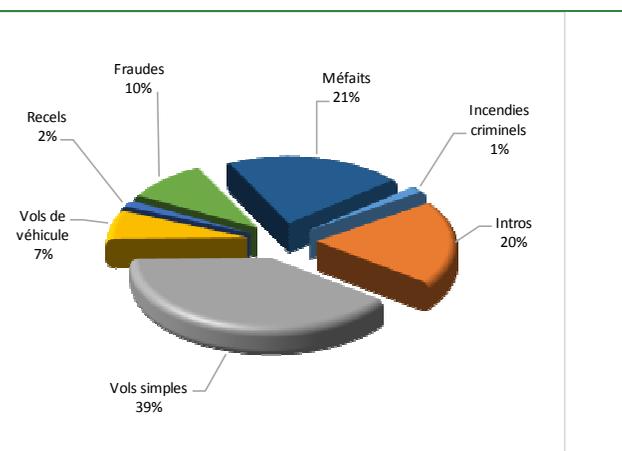
		Année courante	Moyenne des 4 dernières années
2000- Crimes contre la propriété			
	Incendies criminels	7	5
	Introductions par effraction	92	89
	Vols simples	182	149
	Vols de véhicule	31	31
	Recels	7	4
	Fraudes	45	26
	Méfais	98	87
Crimes contre la propriété :		462	391

Évolution du nombre de crimes contre la propriété au cours des dernières années

Graphique 12 : Nombre de crimes contre la propriété



Graphique 13 : Catégories de crimes contre la propriété



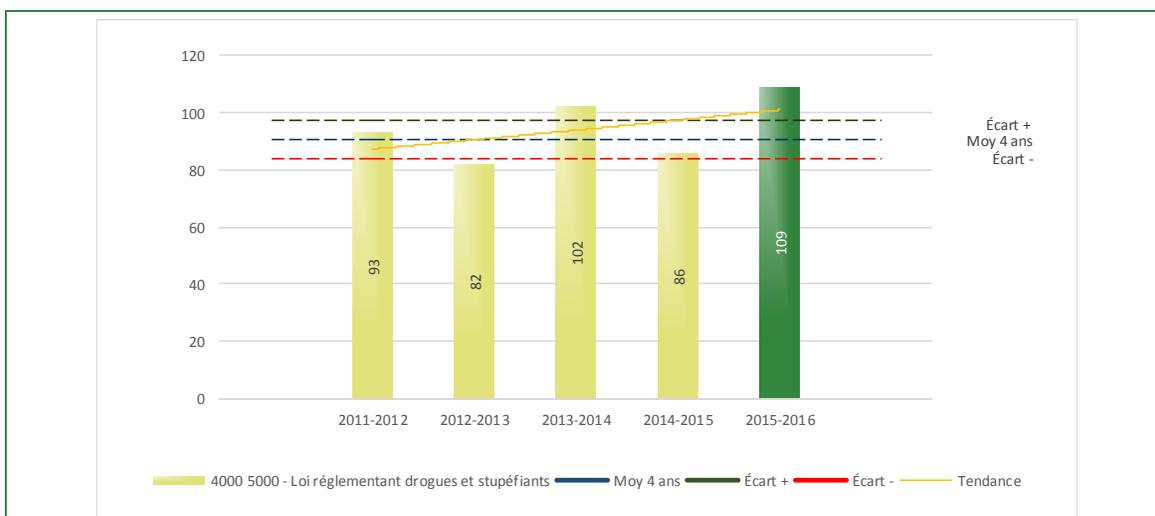
Le graphique 12 des crimes contre la propriété présente les données au cours des cinq dernières années. On constate que cette année, le nombre de crimes pour ce type d'événement se situe au-dessus de la moyenne ainsi que de la zone d'écart moyen. On observe que la courbe de la tendance pour ce type de crime connaît une hausse significative, après avoir maintenu une tendance descendante au cours des dernières années. Le nombre de crimes contre la propriété a connu une hausse significative au cours de la dernière année.

Le graphique 13 nous spécifie le nombre d'événements pour chacune de catégories de crimes contre la propriété. On remarque alors que les vols simples sont le type de crimes le plus fréquent au cours de l'année. Les dossiers de fraudes ont aussi connu une hausse considérable dans la dernière année.

Tableau 6 Autre criminalité et interventions sur le territoire au cours de l'année

		Année courante	Moyenne des 4 dernières années
Autres criminalités			
	3000- Autres infractions au Code criminel	164	135
	4000 5000 - Loi réglementant drogues et stupéfiants	109	91
	6000- Infractions aux autres lois fédérales	1	3
	7000- Infractions aux lois provinciales	24	12
Autres criminalité :		298	241
Activités			
	A- Assistances	123	78
	B- Permis	24	30
	C- Alarmes	391	469
	E- Enquêtes	265	205
	F- Événements relatifs à la RACJ	55	82
	M- Mandats	111	153
	P- Objets perdus ou trouvés	50	56
	R- Interventions policières	301	249
	V- Véhicules retrouvés ou remisés	47	37
	X- Interpellation, observation et autre	69	6
Activités :		1 436	1 364
Total criminalité et activités :		2 506	2 330

GRAPHIQUE 14 : 4000 5000 - LOI RÉGLEMENTANT DROGUES ET STUPÉFIANTS AU COURS DE L'ANNÉE



Le graphique 14 démontre que le nombre de dossiers en lien avec la loi réglementant les drogues et stupéfiants de cette année est supérieur à la moyenne ainsi que la zone d'écart moyen des quatre dernières années. La lutte aux stupéfiants demeure une grande priorité pour l'ensemble des unités de notre organisation.

INTERVENTIONS EN MILIEU SCOLAIRE

Cette section présente les différentes interventions réalisées en milieu scolaire. Le programme d'intervention en milieu scolaire (PIMS) se réalise dans trois contextes : les enquêtes, la prévention et les urgences dans les écoles secondaires. Il préconise la concertation et le partenariat entre les établissements scolaires et le service de police afin de permettre une intervention appropriée, et ce, dans le respect des droits de la personne.

À titre d'information, suite à une application du programme par différents « policiers désignés » au cours de l'année scolaire 2014-2015, à compter d'octobre 2015 nous sommes revenus à une application intégrale du programme d'interventions en milieu scolaire par un membre affecté à titre de membre PIMS, au sein des établissements d'enseignement de la MRC d'Abitibi.

En complémentarité aux interventions et enquêtes en lien aux établissements scolaires, voici certaines réalisations effectuées dans le cadre du programme.

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS	COMMENTAIRES	NB ACTIVITÉS
Conférences de prévention en lien avec la toxicomanie et la santé mentale.	Le 4 novembre 2015, réalisation de trois conférences de prévention en lien avec l'abus de drogues et d'alcool, la consommation de stupéfiants ainsi que l'aspect légal lors d'interventions en santé mentale. Un total de 90 étudiants de l'école secondaire La Calypso fût rencontré.	3
Conférences de prévention en lien avec la pornographie juvénile.	Le 5 novembre 2015, en partenariat avec le « Mouvement Kodiak », rencontres des étudiants de secondaire 1 et 2 en concentration basketball. Conférences de prévention en lien avec la consommation de stupéfiants, l'intimidation et l'usage approprié des réseaux sociaux. Accompagné des entraîneurs, un total de 48 étudiants de l'école secondaire La Calypso furent rencontrés.	2
Déclenchement du PRES, intervention et gestion d'une situation d'urgence.	Le 16 novembre 2015, suite à la découverte d'un colis suspect à l'école secondaire La Calypso d'Amos, implication directe du membre PIMS dans la communication avec la direction de l'établissement et la CSH et dans la gestion des opérations. Dans une approche préventive, suite à cet événement le membre PIMS a rencontré la direction de chacune des écoles secondaires afin de les conseiller sur les interventions et optimiser certaines méthodes de travail lors de ce type de situation.	1
Conférences de prévention en lien à l'hyper-sexualisation, l'aspect légal du consentement et la pornographie juvénile.	Le 17 novembre 2015, en concertation avec une intervenante du CALACS, conférences de prévention en lien avec l'hyper-sexualisation, l'aspect légal et le consentement ainsi que la sécurité sur internet et l'usage approprié des réseaux sociaux. 70 étudiants de la polyvalente de la Forêt furent rencontrés.	3
Conférences de prévention en lien à l'hyper-sexualisation, l'aspect légal du consentement et la pornographie juvénile.	Le 18 novembre 2015, en concertation avec une intervenante du CALACS, conférences de prévention en lien avec l'hyper-sexualisation, l'aspect légal et le consentement ainsi que la sécurité sur internet et l'usage approprié des réseaux sociaux. 90 étudiants de la polyvalente de la Forêt furent rencontrés.	4
Conférences de prévention en lien à la toxicomanie.	Le 18 novembre 2015, dans le cadre de la « semaine de prévention de la toxicomanie » en partenariat avec un intervenant en toxicomanie et un travailleur social, tenue d'un kiosque de prévention sur l'abus de drogues et d'alcool, la consommation de stupéfiants ainsi que l'aspect légal sur ce sujet. 100 étudiants de la polyvalente de la Forêt furent rencontrés. Présence du membre PIMS et d'un patrouilleur.	1
Conférences de prévention en lien à l'intimidation et à la pornographie juvénile.	Le 23 novembre 2015, en partenariat avec le « Mouvement Kodiak », rencontres des étudiants de secondaire 3, 4 et 5 en concentration basketball. Conférences de prévention en lien avec la consommation de stupéfiants, l'intimidation et l'usage approprié des réseaux sociaux. Accompagné des entraîneurs, un total de 25 étudiants de la polyvalente de la Forêt furent rencontrés.	3
Conférences de prévention en lien à l'hyper-sexualisation, l'aspect légal du consentement et la pornographie juvénile.	Les 19 et 20 janvier 2016, en concertation avec une intervenante du CALACS, conférences de prévention en lien à l'hyper-sexualisation, l'aspect légal, le consentement, la pornographie juvénile ainsi que la sécurité sur internet et l'utilisation appropriée des réseaux sociaux. Environ 105 étudiants de la polyvalente Natagn de Barraute furent rencontrés.	4
Présence communautaire auprès de la clientèle jeunesse.	Le 12 février, dans le cadre du « Carnaval d'hiver » de la Polyvalente de La Forêt, l'agente Caroline Gagnon a assuré une présence communautaire et participé à différentes activités avec la population étudiante.	1
Activité de rapprochement et d'ouverture à la diversité auprès de la clientèle autochtone. Planification d'un mini « POW WOW » en milieu scolaire.	Le 16 mars, dans le cadre de la « semaine aminochtone » de la Polyvalente de La Forêt, l'agente PIMS a organisé un mini Pow Wow en milieu scolaire. L'activité regroupait des danseurs autochtones traditionnels de différentes communautés dont un sergent enquêteur du poste de la MRC d'Abitibi. Les « drummers » de la communauté du Lac Simon ont participé à l'événement. Différents membres du conseil de bande ainsi que des résidents de la communauté autochtone de Pikogan étaient présents lors de cette activité de rapprochement et d'ouverture à la diversité. Activité très appréciée par les étudiants et le personnel enseignant. Présence du directeur et de différents membres du personnel du poste de la MRC d'Abitibi ainsi que des services de soutien régionaux.	1

INTERVENTIONS PAR DES UNITÉS DE SOUTIEN RÉGIONALES

Cette section présente les interventions réalisées sur le territoire de la MRC par d'autres unités de soutien régional au cours de l'année. Voici, les détails de ces interventions (date, le nombre de policiers impliqués, nombre d'heures où ils ont été présents ainsi que le nom des unités qui sont intervenues).

- L'unité de soutien à la gendarmerie du district de l'Abitibi-Témiscamingue-Nord-du-Québec (USGATNQ) a supporté le poste de notre MRC dans le cadre de la réalisation de sa desserte policière, en effectuant 3 quarts de travail en jumelage ainsi que 18 quarts de patrouille en assignation sur le territoire. L'USGATNQ a également participé à la réalisation de 2 sorties de patrouille nautique, soit en jumelage ou en assignation au sein de notre MRC. En lien avec leur spécialisation, les membres de l'USGATNQ ont également supporté notre poste dans la réalisation d'une mission de recherche d'une personne disparue sur le territoire de notre MRC.
- La Direction des enquêtes régionales du district de l'Abitibi-Témiscamingue-Nord-du-Québec (DERATNQ) a agi en soutien au poste de la MRC d'Abitibi dans différents dossiers d'enquête.
- La Direction des services spécialisés en enquête de la Sûreté du Québec a soutenu notre poste MRC dans la réalisation d'une enquête criminelle. L'implication de ressources spécialisées en profilage, analyse du comportement et polygraphie a permis la conclusion de deux dossiers complexes qui se sont avérés non-fondés.
- La Direction des mesures d'urgence de la Sûreté du Québec a mobilisé certains spécialistes afin de soutenir notre poste MRC dans la réalisation de sa mission policière. Dans le dossier de recherche en forêt survenu au sein de la municipalité de Berry le 6 octobre 2015, un gestionnaire, deux quadistes ainsi qu'une équipe de recherche en forêt ont été mobilisés. Ensuite, lors de la découverte d'un colis suspect le 16 novembre 2015 à l'école secondaire La Calypso d'Amos, une équipe spécialisée de techniciens en explosifs est intervenue afin de neutraliser l'engin allégué et sécuriser l'endroit.

MESURES D'URGENCE ET ÉVÉNEMENTS MAJEURS

Ce segment vous présente la liste des différents événements majeurs survenus au cours de l'année. Voici les événements majeurs ayant eu lieu :

- En date du 15 août 2015 vers 20h30, intervention pour la recherche de deux personnes égarées en forêt dans le secteur du chemin des sources à Amos. Mobilisation de membres policiers et de deux quadistes pour la recherche en forêt. Les deux personnes furent localisées en bonne santé vers 2h25.
- En date du 20 août 2015 vers 15h15, des conditions météorologiques extrêmes causent des dommages importants à des chalets et brisent plus de 150 arbres matures dans le secteur du lac Lyonnais dans le TNO Guyenne. Six personnes âgées et deux enfants se retrouvent isolés. Partenariat avec les intervenants de la MRC d'Abitibi qui coordonnent les opérations en sécurité civile afin de rétablir la situation.
- En date du 31 août 2015, en support au poste de Matagami, mobilisation de deux quadistes de notre poste MRC afin d'effectuer le ratissage de sentiers à la recherche d'une personne suicidaire. La personne disparue fut localisée décédée dans les jours suivants.
- En date du 6 octobre 2015 vers 18h45, un homme âgé et souffrant de la maladie d'Alzheimer égaré en forêt dans le secteur du chemin du lac Berry à Berry. Ouverture d'un poste de commandement, mobilisation de membres policiers et de quatre quadistes pour la recherche en forêt. Après avoir passé la nuit en forêt, l'individu fut localisé en bonne santé vers 8h49. Très bon partenariat avec le maire et les employés de la municipalité de Berry.
- En date du 15 octobre 2015 vers 3h16, incendie dans la salle mécanique de la résidence pour personnes âgées « Les Jardins du Patrimoine » à Amos. Mobilisation des services d'urgence et évacuation partielle du bâtiment. Incendie mineur rapidement maîtrisé par le service d'incendie de la ville d'Amos.
- En date du 18 novembre 2015, participation du directeur de poste MRC à un exercice de situation d'urgence à la minière *Agnico Eagle, division la Ronde*. Partenariat avec les différents intervenants des services mobilisés afin d'optimiser les opérations d'urgence et de sauvetage et favoriser le maintien de la sécurité publique.
- En date du 12 janvier 2016, participation du directeur de poste de la MRC d'Abitibi à une rencontre organisationnelle avec des membres de la direction générale et du Conseil de bande de la communauté autochtone de Pikogan. Présentation par les membres de la direction du poste de la MRC de la Vallée-de-l'Or d'un état de situation ainsi que du déploiement du « projet ÉMIPIC ». Échange constructif sur la perception et le niveau d'appréciation de nos services et de la relation avec la communauté.
- En date du 25 janvier 2016, participation du directeur du poste de la MRC d'Abitibi à une rencontre du Comité de sécurité civile de la ville d'Amos. Présence d'un représentant de la direction régionale de la sécurité civile, d'organismes et d'entreprises d'envergure sur le territoire. Révision des rôles et responsabilités lors de mesures de sécurité civile.
- En date du 14 mars 2016 vers 15h20, appel pour désordre au sein de l'établissement de détention d'Amos. Déclenchement de « l'opération Mélèze ». Mobilisation du personnel policier et prise du périmètre extérieur. Aucune évacuation requise et contrôle de la situation par l'équipe spéciale d'intervention de l'établissement. Prise en charge de l'enquête par la division des enquêtes sur les crimes majeurs de Rouyn-Noranda.



ACTIVITÉS DIGNES D'INTÉRÊT

Voici les activités dignes d'intérêt ayant eu lieu au cours de l'année et qui n'ont pas été mentionnées dans les sections précédentes.

Établissement de détention régional et Centre résidentiel communautaire (CRC) :

Le poste de la MRC d'Abitibi compte une particularité régionale unique découlant de la présence de l'Établissement de détention et du Centre résidentiel communautaire régional (CRC), ayant un impact sur la charge de travail et la réalisation d'interventions et d'enquêtes en soutien à d'autres postes MRC, unités d'enquêtes ou autres corps policiers.

Programme de cadets à la Sûreté du Québec :

Au cours de l'année 2015-2016, le poste de la MRC d'Abitibi a bénéficié du programme de cadets de la Sûreté du Québec. Le travail réalisé au sein de notre MRC par nos deux cadets constitue un service à valeur ajoutée au niveau communautaire, visibilité, prévention et application du modèle de police de proximité au sein de notre collectivité.